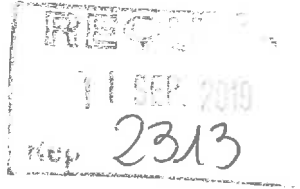




INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



La Directrice

Dossier suivi par : François GARNOTEL

Tél. : 02 47 20 73 26

Mail : f.garnotel@inao.gouv.fr

Mairie de Mareau aux Prés
Monsieur le Maire

385 rue Saint-Fiacre

45370 MAREAU AUX PRES

V/Réf : courrier du 30 juillet 2019

Objet : modification du PLU n°2 Mareau aux Prés

Tours, le 5 septembre 2019

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 30 juillet 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune de Mareau aux Prés est incluse dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Orléans » et dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Val de Loire » et « Volailles de l'Orléanais ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'encontre de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence sur l'AOC et les IGP concernées.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDT

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE DE TOURS

12 place Anatole France

37000 TOURS

TEL : 02 47 20 58 38 / TELECOPIE : 02 47 20 92 72

www.inao.gouv.fr